



# LES ANNALES DU MONT St-MICHEL

121<sup>e</sup> Année - N° 3



Juillet-Août-Septembre 1995

**BULLETIN DU PÈLERINAGE  
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE**



*L'entrée de la petite église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel*

**L'un des sites religieux,  
en période estivale,  
les plus visités de France**

## Des sites religieux qui parlent

### Participants à la mission d'annoncer l'Évangile

La pastorale du tourisme est aujourd'hui reconnue dans l'Église, à côté d'autres formes d'évangélisation. L'accueil des visiteurs n'est qu'un des aspects de cette pastorale. Mais il n'est plus de mise de le récuser, pour deux raisons :

- La présentation des églises et des œuvres d'art qu'elles contiennent est un des moyens de remédier à l'inculture religieuse que beaucoup déplorent, (en contrepartie, c'est aussi dans les églises que cette inculture se manifeste sous son jour le plus cru) ;

- Les églises très visitées sont aussi, souvent, des sanctuaires réputés : or l'option prioritaire pour les pauvres inclut de ne pas mépriser la religion populaire.

*Haltes, n° 95. Mgr Périer*

Le mot du recteur .....	45
Etre permanent au Mont .....	47
Des nouvelles du Mont .....	
la digue .....	49
travaux sur les remparts .....	51
autres travaux sur les remparts .....	52
toujours des noyades en baie .....	54
une première historique .....	54
statistiques .....	54
Voyage au Mont-Saint-Michel en 1814 .....	55
Les petits enfants consacrés .....	59
Nos amis défunts .....	60
L'archiconfrérie .....	C3
Les fêtes de la Saint-Michel .....	C4

## Le mot du recteur

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes en pleine période estivale. (Les pèlerinages s'arrêtent généralement fin juin et reprennent en septembre). Une foule impressionnante envahit chaque jour le Mont. Il est difficile d'en évaluer le nombre. A titre indicatif, signalons que le 17 août, il a été réglé un droit de stationnement pour 6 000 voitures. Les bus, les camping-cars et motos n'étant pas inclus dans ce chiffre.

Ne soyons donc pas surpris si dans une journée, accourent jusqu'à 20 000 touristes sur ce rocher d'une superficie de 2 ha et s'il rentre dans l'église Saint-Pierre, 6 à 10 000 personnes. Ce lieu, qui est le sanctuaire officiel du pèlerinage depuis 1886, se doit d'accueillir en cette période, tous ceux qui souhaitent prier, assister à la messe, faire dévotion à l'Archange, se recueillir et cela forcément au milieu d'une foule dont il est difficile d'apprécier les sentiments.

Car pour nous, c'est une obligation d'accueillir tout le monde.

\* \*

C'est alors que nous nous posons cette question : comment concilier en ce lieu si étroit, le spirituel et le temporel, la découverte du monument et le respect de l'église ?

Une équipe d'accueil est indispensable. Elle doit faire preuve à la fois de compétence et de dévouement.

Il faut du doigté pour orienter la file déferlante, répondre aux questions même les plus inattendues.

Il faut du savoir-faire pour maintenir le silence en ce lieu sacré, de la délicatesse pour faire comprendre, à qui ne sait, qu'ici, on est plus dans un endroit ordinaire du Mont et que certaines exigences s'imposent. Une bonne sonorisation favorise d'ailleurs le climat recherché.

Je suis reconnaissant à ceux et à celles qui assurent un tel service. Je comprends qu'à certains moments, ils peuvent être tout à fait déconcertés. Des propos entendus, des questions posées témoignent chaque jour qu'une partie du public a perdu tout sens de certaines valeurs héritées de la chrétienté.

Mais le fait qu'un grand nombre viennent visiter l'église Saint-Pierre en s'imposant la stricte discipline annoncée clairement à l'entrée, donne à espérer que tel ou tel en tirera quelque chose suscitant en lui, certaines interrogations. C'est pourquoi j'estime non négligeable notre service permanence de 8 h 30 à minuit.

Bien sûr ! Quelqu'un mal informé et qui ne fait que passer dans ce lieu, ignorant tout des efforts que l'Église se doit d'entreprendre pour assurer une pastorale face à un tourisme qui s'impose de plus en plus peut

ne pas comprendre et se dire : "Tant qu'à regarder une foule tourner sans arrêt autour des bancs, dans une allée de 45 mètres sur 1 mètre de large, mieux vaut fermer l'église !"

\* \*

Aujourd'hui, nous avons à vivre cette contradiction entre le respect dû à la sainteté du lieu et l'accueil de tous ces gens, en trouvant le moyen approprié face à une situation incontournable.

La découverte pour le tout-venant de cette église rénovée et accueillante avec ses œuvres d'art, est un outil qui contribue à remédier d'une certaine façon à l'inculture religieuse.

Mais une simple visite ne saurait nous suffire, c'est pourquoi :

- nous imposons le silence afin de permettre à qui le veut de prier ;
- nous tenons à la disposition des croyants des textes de prières et toute une documentation sur l'archange ;
- à partir du moment où les permanents ont compétence, des dialogues intéressants peuvent s'établir.

L'église Saint-Pierre appartient au patrimoine communal du Mont-Saint-Michel. Elle est en premier lieu affectée au culte catholique et ici personne ne le conteste. Mais cette affectation prioritaire n'est pas exclusive. Elle nous impose un devoir d'ouvrir ce lieu au public qui y vient.

N'oublions pas que la commune du Mont, le département de la Manche et l'Etat viennent ces temps derniers, de consacrer à la restauration de cet édifice et de son mobilier plus de 2 300 000 F. Et que les pèlerins et les touristes ont contribué autant qu'il l'a fallu à la remise en état de l'orfèvrerie et de ce qui ne pouvait être pris en charge par les administrations.

*"Une Eglise, nous dit Dominique de Brion, conseiller national à la pastorale du tourisme, qui souhaite être reconnue par la société, qui ne veut pas être un ghetto, ni être incomprise doit incorporer dans ses raisonnements, ses mentalités, les devoirs qu'elle a vis-à-vis de la collectivité nationale."*

\* \*

Qu'il me soit permis pour terminer de reproduire ici la conclusion que Mgr Périer, évêque de Chartres tirait suite à son exposé : *"Evangelisation dans un contexte de mobilité, de passage et de brassage culturel"*, lors du colloque **PLUS DE 100 000 VISITEURS DANS UNE EGLISE**, à Paris, les 24 et 25 avril dernier.

*"Pour risquer un paradoxe, disons qu'un accueil trop bien réussi fermerait plutôt qu'il n'ouvrirait les brèches par lesquelles l'Evangile pourrait faire irruption dans l'histoire de quelqu'un."*

**Paul Renard**



De gauche à droite : P. Henri Gesmier, Pascal, P. Paul Renard, Arnaud, Coraline, sœur Marie de Nazareth, Serge

## Les permanents de 1995

Etre permanent, pendant la saison touristique, à l'église du Mont-Saint-Michel, c'est aussi participer à l'accueil de chacun, répondre aux questions les plus surprenantes.

*"Où sont les reliques de saint Michel ? Qui est saint Michel ? Combien d'habitants au Mont ?"*

Renseigner en différentes langues ; où sont les musées ? Comment aller à l'abbaye ?...

Mais c'est aussi se réjouir de passer quelques minutes avec des gens qui sont touristes et qui peuvent devenir pèlerins...

*"Maman, il est là !"*, c'est le cri de joie de l'enfant qui court dans l'église et qui va vers la statue d'argent de saint Michel... Les enfants la regardent cette statue, ainsi que le présentoir des lumi-

gnons. Leur joie c'est d'admirer et de vouloir aussi déposer une veilleuse et les parents entrent en complicité avec eux ! Cette veilleuse devient celle de la famille...

Il y a tellement de façons de la déposer cette veilleuse si on est touriste français, vietnamien, tzigane, d'un pays de l'Est... L'expression de la foi de chacun prend forme selon son origine...

Il y a le geste lent de la personne âgée qui ne voit plus très bien et qui demande à un passant de l'aider à l'allumer...

Il y a la main serrée des amoureux qui déposent cette veilleuse en échangeant un sourire. Après leur départ, nous permanents, nous remarquons qu'il y a deux veilleuses serrées l'une contre

l'autre et nous veillons à les laisser ensemble.

Il y a le père, la mère de famille qui en allument une, deux, trois en pensant à leurs enfants et en priant pour eux, pour l'avenir de chacun...

Il y a l'enfant tenu dans les bras de sa maman ou de son papa et qui en même temps pose une série de questions embarrassantes auxquelles les parents ont du mal à répondre...

Il y a toute cette catéchèse "improvisée" qui se fait dans cette église où des parents apprennent à leurs enfants à faire ce signe de la croix : beau geste de voir un père ou une mère faire sur le corps de son enfant le signe de la croix en lui tenant la main... Catéchèse improvisée aussi, d'écouter ensemble, assis sur les bancs, la musique, chuchoter quelque chose

dans le creux de l'oreille et il n'est pas rare de voir le petit frère s'endormir dans les bras d'un des parents...

C'est aussi le lieu de rencontres parfois brèves mais ô combien importantes de personnes qui se confient... un deuil récent, un échec... mais aussi de moments de bonheur, d'événements heureux...

Ainsi, ce jeune encadrant un groupe de handicapés qui dit avec simplicité qu'il ne croit pas en Dieu et la réponse vient aussi simplement "Tu ne crois pas en Dieu, mais tu crois en l'homme pour être avec ces handicapés..." puis un temps de silence...

Et si Dieu avait besoin des hommes ?

H. G.



## Des nouvelles du Mont

### Concernant la digue

- Faisant suite à l'article :

"Cette digue dont *Les Annales* parlent depuis 1874" cf. n° 1, 1995.

- Et à cet autre :

"La digue route entre le célèbre rocher et le continent sera détruite" cf. *Annales*, n° 2, 1995 ;

- nous publions aujourd'hui l'avis des géologues sur le projet paru dans *La Manche Libre* du 28 mai 1995. (Avec l'aimable autorisation de son directeur).

**Les géologues sont formels.** Les baies sont vouées à l'ensablement. Dans ces conditions, les mesures annoncées par Edouard Balladur pour rétablir "le caractère maritime du Mont-Saint-Michel" atteindront-elles leur but ? Les spécialistes répondent.

Les herbus occupaient 2 100 hectares de la baie du Mont en 1947. Ils couvrent aujourd'hui, si l'on se base sur les photos aériennes de l'IGN (Institut géographique national), 3 230 hectares, soit une progression annuelle de 25 à 30 hectares. D'autre part, des relevés indiquent que les fonds se sont élevés de trois mètres autour du Mont depuis le début de ce siècle. "Dans la baie du Mont, comme dans les havres du Cotentin, l'ensablement est inéluctable : dans ces zones, les sédiments se déposent par le jeu des courants, plus forts à marée montante qu'à marée descendante" expose Frank Levoy, ingénieur au laboratoire de géologie marine de l'université de Caen. L'ensablement serait-il donc inéluctable ? "De quoi parlez-vous ? De la baie ou bien des boues et de la vase autour du Mont ?" répond pour sa part Alain L'Homer. Le distinguo

est d'importance pour cet ingénieur géologue, expert en sédimentologie, qui observe la baie depuis plus de quarante ans et qui reste, même retraité, un conseiller très écouté des ministères. Selon Alain L'Homer, en effet, on ne peut contrecarrer "l'ensablement des baies, un phénomène qui appartient à l'échelle géologique."

En revanche, il paraît tout à fait possible au chercheur "de s'appuyer sur les forces de la nature (courants, ruisseaux, etc.) et de les concentrer autour du Mont pour faire en sorte que la Merveille soit encore une île dans cinquante ans ou cent ans. Car l'accélération de la sédimentation a été provoquée par l'homme." "Le plus important, c'est de redonner une véritable force au Couesnon en faisant remonter l'eau de mer dans le barrage et, à l'est, de rétablir le cours des ruisseaux. N'oublions pas que

les cours d'eaux comme la Guintre et l'Huisne ont été déviés par l'homme afin de poldériser les terres", explique Alain L'Homer (1).

### Alain L'Homer approuve

Pour ce scientifique, "le succès de l'opération repose aussi sur un suivi régulier, notamment de l'hydraulique à l'est du Mont". L'ingénieur approuve donc le projet actuel, "parfaitement conforme", observe-t-il, aux recommandations qu'il avait exprimées en 1988 devant l'académie des Sciences lors du précédent projet. Ces recommandations étaient hostiles à la réalisation de deux grands réservoirs à marée à l'est du Mont destinés à refouler les sédiments. De fait, ces réservoirs ne font plus partie du projet.

Toutefois, précise le géologue, il faudra étudier comment éviter la dérive du Couesnon vers l'est et comment parvenir à une gestion souple du barrage sur le Couesnon, adaptée aux marées et aux conditions météorologiques, "cette gestion étant une des conditions de la réussite". Ces sujets feront sans doute l'objet d'études complémentaires, de 1995 à 1996, avant l'ouverture des procédures et le lancement des travaux, peut-être en 1998, qui devraient durer quatre ans. Mais le chef du projet, Jean-Pierre Morelon, ingénieur général des Ponts et Chaussées, ne peut guère être plus précis pour l'instant.

(1) Alain L'Homer rappelle que l'homme prélevait au milieu du XIX<sup>e</sup> environ 500 000 m<sup>3</sup> de tange ralentissant ainsi le comblement de la baie.

### Les réserves de Claude Larsonneur

Pour Claude Larsonneur, "un désensablement localisé aux abords du Mont est possible afin de conserver, peut-être pour un siècle, le site du Mont entouré d'eau". Le président de l'université de Caen ne connaît que "peu de choses" du projet actuel mais il a participé, avec le laboratoire de géologie marine qu'il dirige, à de nombreuses études sur la baie, depuis 1970.

Il se félicite de la suppression des parkings pour les visiteurs au bas du Mont et de la coupure de la digue qui réparera "une grosse erreur esthétique" et qui permettra à l'eau de circuler à nouveau autour du Mont. Le chercheur s'interroge cependant sur la "raison scientifique" qui conduit à couper la digue sur une longueur d'un kilomètre. En effet, explique-t-il, la circulation des eaux ne se fera pas sur un kilomètre de largeur mais sur un chenal de quelques centaines de mètres "au maximum".

En outre, la circulation des eaux créera de forts courants qui poseront, estime Claude Larsonneur, des problèmes de protection du parking prévu pour les résidents du Mont sous la passerelle.

Par ailleurs, le chercheur note qu'avec la coupure de la digue, le Couesnon risque, "c'est une tendance certaine", d'aller tracer son cours à l'est du Mont. "S'il en était ainsi, on risquerait d'arrimer le Mont aux polders de Bretagne" dit l'universitaire en jugeant indispensable un certain "guidage" du fleuve.

Claude Larsonneur se montre par ailleurs très réservé sur l'efficacité du rétablissement des cours des ruisseaux, "d'un intérêt très limité par rapport à la dimension du problème posé". Regretterait-il les deux grands réservoirs à marée jadis jugés indispensables pour pouvoir refouler au large les sédi-

ments, grâce à un effet de chasse ? La réponse de Claude Larsonneur est nuancée : "Le précédent projet, qui prévoyait des aménagements lourds, avait l'avantage de créer des chasses d'eau importantes. Mais on gardait la digue-route. Ce n'était pas la panacée..."

Bernard Domergue

### Travaux sur les remparts

"La Société STPM a obtenu le 14 avril 1992 le permis de construire la terrasse fermée du premier étage de l'immeuble des TERRASSES POULARD pour remplacer à grand frais l'ouvrage préexistant qui s'intégrait mal au site. Ce permis lui a été délivré avec l'aval de l'architecte en chef des Monuments historiques, avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et de la commission des sites, dont les recommandations ont été strictement suivies.

La STPM a alors construit l'ouvrage en respect du projet autorisé."

"Mais ultérieurement, en mars 1994, à la suite d'une intervention auprès de certains membres de son Administration, le ministre a été amené à refuser le permis qu'il avait promis et qui aurait confirmé celui en exécution duquel la terrasse avait été bâtie !

cité dans "Droit de réponse de la Société des Terrasses Poulard et des Musées du Mont-Saint-Michel"

Bulletin annuel n° 100, année 1995, "Les Amis du Mont-Saint-Michel"

\*\*

Décision du tribunal administratif de Caen, audience du 13 juin 1995 (cf. Amis du Mont-Saint-Michel, n° 100)

Considérant qu'il résulte de ce qui a été précisé ci-dessus, que les travaux en cause relevaient de la procédure prévue par l'article R 421-38-3 du code de l'urbanisme, que c'est à bon droit que par décision du 8 mars 1994, le ministre de la Culture et de la Francophonie a refusé l'autorisation sollicitée ; que, dès lors, le préfet de la Manche était tenu, en tout état de cause, de rejeter la demande de permis de construire ; qu'en conséquence, les moyens allégués à l'appui de la requête sont inopérants.

## *Autres travaux sur les remparts*



*Le bastillon de la tour Boucle en 1994*



*Le bastillon de la tour Boucle en 1995, avec sa couverture*

## **Ce que le peuple aimait :**

Le bastillon de la tour Boucle avec une vue sur l'ensemble de l'abbaye qu'affectionnaient parcourir depuis tant de siècles Montois et visiteurs.

## **Ce qu'on lui offre aujourd'hui :**

Cet espace envahi par une énorme construction ayant l'aspect d'un horrible catafalque...

## *La tour du Nord telle qu'elle est encore aujourd'hui*



*M. Balladur et les élus qui l'accompagnent observent les travaux*

Tant recherchée et appréciée des touristes pour une découverte exceptionnelle de la baie et de la Merveille.

Dans le compte rendu de leur assemblée générale en date du 3 mai 1995, "Les Amis du Mont-Saint-Michel" évoquent les travaux que l'Administration envisage

d'entreprendre sur cette tour du Nord. Les Amis du Mont ne sont pas favorables à ces travaux qui leur semblent coûteux et inutiles. Pour éviter que l'on ne soit à l'avenir pris de court, M. Hubert Lepoutre suggère qu'un membre du conseil d'administration soit chargé de suivre ces travaux.

## 1995 : toujours des noyades en baie du Mont

Surpris par la marée des promeneurs périssent noyés. Beaucoup se rendent sur Tombelaine pour voir monter la marée et ne réalisent pas qu'elle va plus vite qu'eux. La baie est trompeuse, les gens ont l'impression que la mer est loin et ne réalisent pas qu'ils risquent d'être encerclés par la marée qui gonfle rapidement le lit des cours d'eau.

## Une première historique

Beaucoup ignorent que les parkings payants du Mont-Saint-Michel ne relèvent pas de la commune du Mont-Saint-Michel. Ils sont situés sur Ardevon, commune associée de Pontorson et gérés par le Sivom de l'anse de Moidrey.

L'élection d'un nouveau président s'est déroulée en pleine décontraction. Ainsi sont terminés les anciens clivages politiques qui alimentaient les discussions.

## Quelques statistiques de fréquentation à l'abbaye et sur les parkings

### Entrées à l'abbaye :

Juin 1994 : en jour, 87 956 ; en nocturne, 5 105 ;  
Juin 1995 : en jour, 95 708 ; en nocturne, 7 216 ;  
Juillet 1994 : en jour, 140 789 ; en nocturne, 13 611 ;  
Juillet 1995 : en jour, 126 520 ; en nocturne, 12 964 ;

### Entrées de voitures sur le parking :

Juin 1994 : 44 236                      Juillet 1994 : 98 026  
Juin 1995 : 46 600                      Juillet 1995 : 92 527  
N. B. - Le 17 août 1994 : 5 500 ; le 17 août 1995 : 6 000.

Très souvent, à la surprise générale, la mer récupère son terrain avec une force impressionnante.

Les touristes sont inconscients et négligent les recommandations des panneaux de signalisation et les avertissements des agents de la sécurité ou de la population locale.

Pour la première fois de son histoire, un maire du Mont-Saint-Michel est élu président. Sitôt son élection, M. Eric Vannier présente quelques-uns des projets qui lui semblent prioritaires : l'aménagement du barrage du Couesnon, le renouveau dans l'accueil du public sur les dits parkings, la participation à la promotion touristique, de nouvelles orientations budgétaires et l'avenir même du Sivom à l'aube des grands travaux annoncés.

## Un voyage au Mont-Saint-Michel en 1814

(François Saint-James)

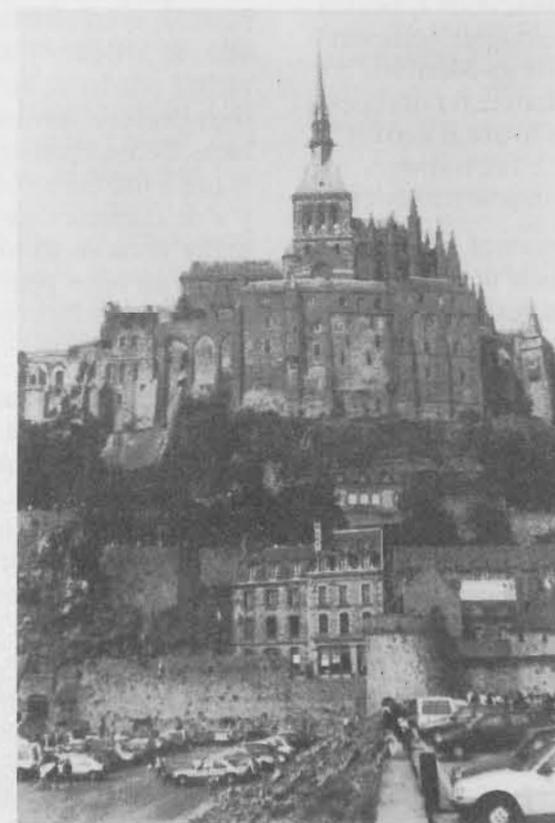
*C'est avec plaisir que, répondant au désir de M. l'abbé Lechat, nous publions ici cet extrait du journal de voyage de l'abbé Constant Casimir Demons au Mont-Saint-Michel en 1814.*

*L'auteur appartient à une vieille famille de la Manche. Né à Cherbourg le 4 septembre 1765, il fut professeur de logique au collège de Valognes avant d'émigrer pendant la Terreur en Angleterre. Rentré à Cherbourg en 1802, il s'y*

*éteint le 1<sup>er</sup> juin 1837, prêtre à la Trinité et chapelain de la chapelle Notre-Dame-du-Vœu depuis 1818.*

*Ami et correspondant du célèbre "antiquaire" normand Charles de Gerville, il a publié entre autres une notice sur la chapelle Notre-Dame-du-Vœu et laissé plusieurs manuscrits sur Cherbourg et la Manche.*

*C'est d'un de ces manuscrits, conservés aux archives de l'évê-*



Le Mont-Saint-Michel en 1995

ché de Coutances (M 92) que nous extrayons ce récit, l'un des premiers pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

Très marqué par la Révolution et son séjour en Angleterre, l'abbé Demons fait preuve d'une grande culture historique ; mais plus encore d'une remarquable perspicacité dans son regard sur les monuments.

Le lundi 25 juillet, mon digne ami, M. Davy et moi nous prîmes des chevaux et nous nous mîmes en route pour aller visiter le Mont-Saint-Michel : c'était le principal objet de mon voyage. Nous n'éprouvâmes aucune difficulté, mais pour éviter les endroits dangereux des grèves, nous fîmes un peu plus de chemin, et nous arrivâmes sans guide au Mont sur les neuf heures et demie. Il fallut passer trois portes avant d'arriver à l'auberge, et ce fut toujours en montant et par une rue très étroite.

Nous commençâmes notre course par la visite de l'église paroissiale dédiée à saint Pierre ce qui rappelle un ancien monastère dédié au Prince des Apôtres, situé au pied du Mont, peut-être en cet endroit même, car la Neustria Pia (1) en parlant du monastère Saint-Pierre dit *monasterium situm in latere ipsius Montis*, et qui fut ruiné par l'inondation qui détruisit la forêt qui environnait autrefois le Mont-Saint-Michel, et qui s'appelait alors le mont Tomba. La paroisse est très petite : en 1810 on y comptait 240 personnes ; l'église aussi est très petite, mais propre et décente. On y voit un ancien tombeau élevé et sur lequel est une statue couchée, c'est le tombeau de

saint Aubert (2), il y avait une chapelle de la Madelaine dans la ville, elle fut réparée en 1629 (3).

Le curé que nous allions voir et que nous trouvâmes tout près de son église, est un vieillard respectable. Il s'appelle M. Reulos (4). Cet excellent ecclésiastique a beaucoup de fatigue dans sa place : car outre sa paroisse, il est chargé du spirituel des prisonniers au nombre de 200 (5). Il est obligé de dire deux messes le dimanche, l'une dans la chapelle Saint-Michel de l'abbaye et l'autre qui est la grand-messe de son église paroissiale.

Comme il faut une permission du maire pour entrer dans le monastère, nous allâmes lui faire visite. D'ailleurs j'avais à lui remettre une lettre de M. Le Hurey, sous-préfet d'Avranches (8), dans laquelle ce monsieur invitait le maire à me faire voir tout ce qu'il y a de curieux dans l'abbaye. Le maire nous reçut très bien, il me donna un billet pour passer la première sentinelle et une lettre pour le concierge (9).

Munis de ces deux pièces nous nous préparâmes à monter après avoir marché quelque temps, tantôt par des escaliers, tantôt sur des terres toujours plus hautes les unes que les autres, enfin nous arrivâmes à la grande porte du monastère, qui a tout l'air de la porte d'une forteresse. On y voit la place de la herse, on la voit aussi à deux des portes que nous avons déjà passées. On est saisi quand on a franchi cette première entrée, un immense escalier en face, là, sombre, qui commence dès cette

porte, tout nous disait que nous étions dans une région nouvelle.

Nous nous présentâmes chez le concierge, qui nous reçut dans un appartement petit mais très bien voûté. C'était là que les religieux recevaient anciennement les personnes qui venaient voir l'abbaye. Le concierge nous invita à nous rafraîchir d'un verre de vin, ce que nous acceptâmes : ce n'était pas une chose hors de raison pour se préparer à voir en détail l'immense édifice qu'il était question de visiter.

La première chose à voir était le laboratoire des détenus. Les hommes travaillent dans un appartement, et les femmes dans un autre. Le premier est la salle des Chevaliers, et le second l'ancien réfectoire des religieux (10). Ces deux appartements sont beaux, élevés, bien voûtés et soutenus par deux rangs de piliers menus et élégants. On y accepte les prisonniers à différents travaux et en particulier à la filature du coton. Cela leur procure les moyens d'améliorer leur sort, avec ce qu'ils gagnent, ils se nourrissent mieux et s'habillent, tout cela contribue à leur bonheur, en les distrayant et leur faisant perdre de vue, au moins de temps en temps la solitude de leur demeure, la privation de leur liberté et la peine de leur détention.

C'est sur la salle des chevaliers qu'est bâti le cloître de plain-pied avec le pavé de l'église. Nous ne voulûmes point voir les cellules (11), qui, en partie, servent de dortoirs aux prisonniers. Nous allâmes de suite à l'église. On est tout surpris de se voir sur le haut d'un ro-

cher, qui va toujours en diminuant, dans un bâtiment aussi vaste. Aussi la surface supérieure a-t-elle été considérablement augmentée par des piliers sur piliers, bâtiments sur bâtiments qui forment cette surface. En 1649, lors de la rédaction d'une histoire abrégée du Mont-Saint-Michel par un religieux du nom de Thomas le Roi (12), l'église avait 238 pieds de longueur, 118 pieds de largeur à l'abside et 135 pieds de hauteur depuis le pavé jusqu'au pinacle du clocher (13). Elle est moins longue aujourd'hui, parce que le dernier abbé la diminua pour augmenter le parvis, qui forme une magnifique esplanade. On démolit alors l'ancien portail et on remplaça par une façade d'une architecture moderne, qui, à mon avis, dépare l'ensemble par le contraste des goûts (14). L'église est moins élevée aussi à présent parce que l'on a abattu une partie de la flèche pour y établir un télégraphe (15).

Cette église devait être belle lors de l'éclat que les ornements de la religion ajoutaient à la beauté de l'architecture. Plusieurs chapelles environnent le chœur, dont on peut faire le tour. Derrière le chœur est une chapelle de la Vierge qui était belle ; nous y vîmes, ainsi que dans plusieurs autres parties de l'église les débris de plusieurs tombeaux (16), l'église a été pillée et dévastée comme tant d'autres.

Il n'y reste plus que les murs et les piliers, excepté cependant la chapelle Saint-Michel, où l'on a conservé l'autel et où l'on dit la messe le dimanche pour les déte-

nus (17). Les stalles du chœur ont été vendues et enlevées il n'y a pas plus de cinq ou six années (18). Quoique la couverture de l'église soit assez bien entretenue, on s'aperçoit cependant que la voûte a souffert. L'homme religieux à de quoi souffrir en voyant dans ce sanctuaire les traces et les tristes effets d'une révolution impie et barbare. Nous nous empressâmes de sortir d'un lieu qui rappelait de si affreux souvenirs (19).

(A suivre)

(1) De Artus Dumonstier (1663)

(2) En fait, il s'agit de la statue funéraire de dame Jaquet, bourgeoise du Mont-Saint-Michel au XV<sup>e</sup> s., mutilée à la Révolution.

(3) L'auteur confond avec la chapelle Sainte-Madeleine située au village de la Rive (Ardevon) réparée en 1629 (dame Thomas Le Roy, p. 172, TII)

(4) Premier prêtre du Mont après la Révolution, l'abbé Michel Reullost, né à Marcey en 1746 fut ordonné prêtre en 1776. Il fut vicaire de Saint-Loup avant d'émigrer à Jersey puis en Angleterre pendant la Révolution. Nommé curé du Mont-Saint-Michel en 1805, il y mourut le 5 novembre 1816, entouré de la vénération de tous ses paroissiens.

(5) Après avoir servi de prison aux prêtres pendant la Révolution, l'abbaye était devenue par un décret impérial du 6 juin 1811 "Maison de correction".

(6) Le chœur de l'église abbatiale, chapelle des détenus.

(7) Gilles Vidal, fils du précédent maire, nommé par arrêté préfectoral le 3 août 1809. Il restera maire du Mont-Saint-Michel jusqu'au 16 décembre 1815.

(8) Isaac, Julien Le Hurey, né à Saint-James en 1757, sous-préfet d'Avranches de 1800 à 1820.

(9) Probablement Jean-François Blouet, ancien concierge de la maison de dépôt de Villedieu, nommé à la maison de détention du Mont-Saint-Michel le 27 juin 1806 (livre blanc, mairie de Mont-Saint-Michel, p. 239)

(10) En fait la salle des Hottes, devenue réfectoire des religieux au XVII<sup>e</sup> s.

(11) Le réfectoire du XIII<sup>e</sup> s. avait été transformé et divisé au XVII<sup>e</sup> s. en cellule pour les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur.

(12) Publié à Caen en 1878 par E. de Robillard de Beurepaire.

(13) Mesure d'Ancien Régime, le pied mesure environ 32,5 cm.

(14) Sous l'abbatiat du dernier abbé Louis Joseph de Montmorency-Laval, on a rasé les trois dernières travées de la nef, endommagées par la foudre en 1776 et reconstruit la façade de style classique.

(15) C'est en 1796 que fut installée le télégraphe de Chappe, reliant Paris à Saint-Malo.

(16) Tombeaux des abbés Guillaume et Jean de Lanps, inhumés dans la chapelle Notre-Dame en 1514 et 1523.

(17) Cet autel est visible sur les gravures de G. Bouet, dans l'ouvrage de Edouard Le Hericher (Histoire et description du Mont-Saint-Michel, Caen 1848)

(18) Installées en 1389 sous l'abbé Pierre Le Roy.

(19) Voir les articles de M. Heary Decuëns et de M. l'abbé Lechat dans les Annales du Mont-Saint-Michel 1989.

## *Petits enfants consacrés à l'Archange et à Notre-Dame des Anges*

Christina Perry  
Damien Pillier  
Frédéric Allaire  
Maxime Thomas  
Laurène Grevet  
Clotilde Meri  
Ruddy Marie-Rose  
Clément Lopez  
Chanteclair Delafenêtre  
Laura Girod  
Esther Girod  
Louis Girod  
Robin Girod  
Lucie Girod  
Andy et Marie Torrez  
Davy Daninthe  
Romain Henry  
Sébastien Radiguet de la Bastale  
Christopher Radiguet de la Bastale  
Mélanie Radiguet de la Bastale  
Andrey Malinowski  
Yoann Malinowski  
Yohan Milot  
Rafaëla Etienne  
Madlyn Olivia Bellassée  
Alexandre Martini  
Marie-Aline Clamy  
Gavin Olivier Bricombert  
Justine Rosich  
Joanna Rosich  
Julien Mure  
Solène Gabrielle Coulon  
Thomas Buhler  
Emmanuel Givran  
Ophélie Paroy  
Cindy Pareja  
Oleñ Grandin-Martin  
Baptiste Prioux  
Thomas Kergrain  
Thomas Beltran  
Antoine Guillon  
Pierre Mauduit  
Alienor Devitry  
Jenna Valère  
Julio Valère

Jessi Valère  
Julie Valère  
Marie Izarn  
Alice Izarn  
Axelle Gusselin  
Jessy Gusselin  
Raphaël De Sacy  
Kefane Kimbaza  
Justine Giromagny  
Rémi Blanc  
Samuel Bertagnolio  
Xavier Vibert  
Corentin Pieters  
Dorian Pieters  
Emmanuelle Henrotte  
Sephora Michineau  
Floriant Pesant  
Matthieu-Jean Lediagon  
Caroline-Perrine Lediagon  
Céline Carbonell  
Bastian Sohet  
Alexis Larochelle  
Andrey Larochelle  
Andrey Marieul  
Olympe Michalon  
Murielle Claveau  
Manuella Claveau  
Michaël Bellocq  
Jessy Anicet  
Benoît Langenais  
Pierre-Henri Gurnaude  
Loren Gurnaude  
Astrid Greau  
Dominique Greau  
Dario Helissey  
Kathalyn Helissey  
Geoffroy Matthieu  
Aude Berbige  
Audrey Tevenin  
Tatiane Le Peutrec  
Auréna Mézence  
Antoine Lecoq  
Nicolas Niel  
Richard Niel

## Amis défunts recommandés aux prières

Père Arnaud Garnier  
Ange Francillette  
Kléber Bougain  
Klévy Kanga  
Père Georges Chablet  
Henri Diot  
Père Gabriel Touzeau  
René Collomb-Gros  
Stéphanie Touzeau  
Pierre Frugonne  
Henriette Frugonne  
André Audebert  
Alice et Octavie Vidal  
Ernestine Lucionni  
Irène Bosudu  
Père Franz Stock  
Albanie Poulet  
Michèle Gamet  
Albert Villeteau  
Marie Scheidt  
Niévèse et Antoine Gonzalès  
Ernest Pocht  
Marc et Marie-Paule Blanc  
Alfred-Roger Garret  
Guy Heurotte  
Christian et Gérard Goubert  
Jeanne Agier  
Louis Fiche  
Marcel Raquet  
Marie Masségia  
Alain Kervella  
Agnès Biola  
Colette-Eléonore Baray  
Valentine Blondel  
Jean-Marie et Michel Nkodia (père)  
Marie-Thérèse Totila  
Paul Miakoléla  
Evelyne Baray  
Eucher Baray  
Lucette Baray  
Défunts Bertille  
Septime et Claire Magdeleine  
Aimé Leclerc  
Roger Deligny  
Vanessa Gourden

Lucien et Josèphe Sainte-Rose  
François Parent  
Ange et Madeleine Mormin  
Giovanni Arrasehain  
Louis et Berthe Chantoux  
Gérard Guillon  
Louis et Henri Perrot  
Marcel Barnabé  
Mireille Ouchot  
Vincent Clain  
Gaston Pauly  
Alcindor, Rose, Georges Larochelle  
Guillaume Kieffert  
Violette Muradon  
Alfred Couchot  
Maria Grimald  
André Prunet  
Hermann Givran  
Fernande Dolorès Mengual  
Nicolas Schiano-Di-Cola  
Jacques Mazas  
Jenny Genève  
Sœur Marie-Geneviève  
Louis Berson  
André Geindre  
Georgette Bilat  
François Chevalier  
Emilienne et Albert Demetz  
Jules, Gabrielle et Paul Lallemand  
Arthur et Marie Bourrel  
Jean et Andrée Ledueil  
Jacques Niel

*Seigneur,  
Tu nous as promis ton Royaume.  
Reçois en ta plénitude,  
les êtres que nous avons aimés  
et qui se sont endormis  
dans l'espérance de la résurrection.  
Donne-nous, ici-bas,  
la grâce de discerner  
les signes de ta présence  
et d'apprendre à répondre à ton amour.*

## L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL

50116 LE MONT-SAINT-MICHEL



• Pour être admis dans l'Archiconfrérie de saint Michel, il suffit de donner son nom de baptême et de famille, son lieu de résidence et l'année de sa naissance.

• Se faire inscrire soi-même ou par l'intermédiaire des zélateurs, dans les registres de l'Archiconfrérie. Personne n'est valablement inscrit s'il ne le sait et n'y consent. Un billet image d'admission est remis à tout associé. Les prières de la Neuvaine sont conseillées.

• Les défunts ne peuvent devenir membres de l'Archiconfrérie. Mais leur nom peut être inscrit sur un autre registre et de ce fait ils bénéficient chaque lundi de la célébration de la messe au Mont-Saint-Michel, à l'intention de l'Archiconfrérie.

• Les enfants de moins de 10 ans peuvent être mis sous la protection de Notre-Dame des Anges et de saint Michel. A l'âge de 10 ans, il est recommandé de les faire inscrire à l'Archiconfrérie.

### AVANTAGES (outre les indulgences)

• Union de prières entre tous les associés.

• Participation chaque lundi, à la messe célébrée pour les membres associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie et chaque dimanche et jour de fête, à la messe célébrée pour les paroissiens du Mont, les bienfaiteurs du sanctuaire et des œuvres de l'Archiconfrérie.

• De plus, chaque mois, la neuvaine à saint Michel et aux neuf chœurs des anges avec ses prières particulières est assurée au Mont du 15 au 23, en union avec chacun des membres associés de l'Archiconfrérie dans le but :

- d'appeler la protection du ciel,
- de combattre Satan,
- d'obtenir la grâce d'une bonne mort,
- et la délivrance des âmes du Purgatoire.

N.B. : • Les inscriptions ne se font qu'une seule fois dans la vie. Joindre une offrande : adultes, 40 F - défunts, 40 F - enfants, 30 F.

• Pour resserrer davantage les liens qui existent entre les associés, il est recommandé de s'abonner aux *Annales* publiées 5 fois par an.

### L'ABONNEMENT AUX ANNALES DU MONT-ST-MICHEL

- Abonnement ordinaire, en France ..... 60 F
- Abonnement pour l'étranger ..... 80 F
- Abonnement de soutien : toute somme supérieure à ..... 60 F
- Abonnement Étranger et DOM-TOM ..... 80 F
- Les abonnements aux *Annales* sont à renouveler en début d'année, par **chèque bancaire** ou par **virement au CCP Rennes 442 C**  
« Annales du Mont-Saint-Michel ».
- Toujours préciser sur le chèque : abonnement ou réabonnement.
- Les abonnements faits en cours d'année sont complétés par l'envoi des numéros parus depuis janvier de ladite année.

## En l'honneur de saint Michel

*Nos prochaines grandes fêtes :*

### **Eglise Saint-Pierre : TRIDUUM**

présidé par Mgr Bernard Jacqueline,  
nonce émérite

**Messe solennelle** : à 11 heures

les vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre.

**Vêpres** à 15 h 30, le vendredi et le dimanche

(dans l'après-midi du samedi 30 : salut du Saint Sacrement)

**Eglise abbatiale : solennité** à 11 h 30

sous la présidence de Mgr Bernard Lagoutte,  
secrétaire général de la Conférence des évêques de France.

(**Vêpres** à 15 h 30 : église Saint-Pierre

avec allocution de Mgr Bernard Lagoutte ).

\* \*

### **Le pèlerinage de la Dédicace**

aura lieu le dimanche 15 octobre, à 11 heures,  
en l'église Saint-Pierre.